



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
2 juillet 2020  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2020**

31 août-4 septembre 2020, New York

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

**Programmes de pays et questions connexes**

**Prolongation de programmes de pays**

**Note de l'Administrateur**

*Résumé*

On trouvera dans la présente note des informations sur la prolongation des programmes de pays de Bahreïn, du Burkina Faso, du Cameroun, d'El Salvador, de la Guinée-Bissau, de la Libye, de Maurice et des Seychelles. Les premières demandes de prolongation d'un an des programmes de pays sont approuvées par l'Administrateur et transmises au Conseil d'administration pour information. Les deuxièmes demandes de prolongation d'un an, les demandes de prolongation de deux ans, les demandes de prolongation de trois ans et les demandes de prolongation exceptionnelles sont soumises au Conseil d'administration pour approbation.

*Éléments de décision*

Le Conseil d'administration pourra décider : a) de prendre note de la première prolongation d'un an du programme de Bahreïn, du Cameroun, d'El Salvador, de la Guinée-Bissau et de la Libye, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 ; b) d'approuver la prolongation de deux ans de celui du Burkina Faso, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 ainsi que la prolongation de trois ans de celui de Maurice et des Seychelles, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023.



## Annexe

Tableau 1  
**Demande de prolongation de programme de pays transmise au Conseil d'administration pour information**

Pays	Période sur laquelle portait le descriptif de programme de pays d'origine	Période couverte par la prolongation déjà approuvée	Période de la prolongation proposée	Prolongation		Motifs et explications		
				Un an	Deux ans	Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Autres
Bahreïn	2016-2020	s.o.	Janvier-décembre 2021	Oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et de l'harmoniser avec le plan national de développement.		
Cameroun	2017-2020	s.o.	Janvier-décembre 2021	Oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et de l'harmoniser avec le plan national de développement.		
El Salvador	2016-2020	s.o.	Janvier-décembre 2021	Oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et de l'harmoniser avec le plan national de développement.		

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le descriptif de programme de pays d'origine</i>	<i>Période couverte par la prolongation déjà approuvée</i>	<i>Période de la prolongation proposée</i>	<i>Prolongation</i>		<i>Motifs et explications</i>		
				<i>Un an</i>	<i>Deux ans</i>	<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Évolution politique du pays</i>	<i>Autres</i>
Guinée-Bissau	2016-2020	s.o.	Janvier-décembre 2021	Oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.		
Libye	2019-2020	s.o.	Janvier-décembre 2021	Oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.		

Tableau 2

**Demande de prolongation de programme de pays transmise au Conseil d'administration pour approbation**

Pays	Période sur laquelle portait le descriptif de programme de pays d'origine	Période couverte par la prolongation déjà approuvée	Période de la prolongation proposée	Prolongation		Motifs et explications		
				Un an	Plusieurs années	Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Autres
Burkina Faso	2018-2020	s.o.	Janvier 2021-décembre 2022		2 ans	L'objectif est d'aligner le programme sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et de l'harmoniser avec le plan national de développement.		
Maurice	2017-2020	s.o.	Janvier 2021-décembre 2023		3 ans	L'objectif est d'aligner le programme sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et de l'harmoniser avec le plan national de développement.		
Seychelles	2017-2020	s.o.	janvier 2021-décembre 2023		3 ans	L'objectif est d'aligner le programme sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et de l'harmoniser avec le plan national de développement.		